

Ré~Avenir



**Feuille de route du Groupe de travail
« Eco-mobilités » pour 2024 :**
**La voiture, les transports publics, l'intermodalité, le
covoiturage courte distance et le vélo.**

Objectifs :

- **Modifier la hiérarchie des modes de transport traditionnels sur l'île, développer les points de rencontre multitransports, améliorer l'acceptabilité sociale en périodes d'affluence touristique, et orienter les habitudes de déplacement à l'année vers la sobriété hors et dans les villages**
- **Diminuer plus généralement l'empreinte carbone des déplacements sur l'île notamment par une réduction de l'usage de la voiture**
- **Optimiser l'utilisation des transports collectifs.**
- **Promouvoir la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire insulaire et améliorer le réseau de pistes cyclables.**

Pourquoi ?

Les déplacements sont inscrits au cœur de nos quotidiens et du développement de nos sociétés. En raison de leur forte dépendance aux énergies fossiles, ils représentent aujourd'hui un poids considérable de notre empreinte écologique. Ré-Avenir s'engage activement pour permettre localement la transition de nos modes de déplacements, avec à la clé des bénéfices pour l'économie, la santé et notre qualité de vie et pour la protection de l'environnement.

Que ferons-nous en 2024 ?

- Actualisation du projet Ecomobilité sur l'île de Ré « Une ambition durable pour l'île », notamment sur les transports en commun et le covoiturage
- Suivi du Schéma Directeur Cyclable 2023-2030 de la Communauté de Communes ainsi que de nos propositions pour sa mise en œuvre, notamment une expérimentation d'un rond-point « à la hollandaise » et le projet de voie express vélo sur la D201 à la sortie de Rivedoux
- Suivi de la mise en application du Schéma de Développement Durable de la Communauté de Communes et participation aux ateliers du Comité Consultatif Citoyen
- Participation à la semaine européenne de la mobilité et à toutes manifestations locales susceptibles de mobiliser et d'agir au regard des objectifs de Ré-Avenir

✓ Réalisé en 2023 :

- **Document « Projet Ecomobilité sur l'île de Ré – Une ambition durable pour notre île »** : Rédaction et diffusion d'une version prenant en compte les projets SDV 2023-2030, Cap 2024 et la

suppression des navettes de village, et toutes nos nouvelles propositions pour améliorer la mobilité sur l'île de Ré. Ce projet concerne aussi bien le réseau bus, les navettes, le vélo et les pistes cyclables que l'intermodalité et la régulation des flux automobiles.

- **SDV Schéma Directeur Vélo 2023-2030** : analyse (voir « Synthèse des observations de Ré-Avenir ») et propositions (voir « Considérations et préconisations en vue d'optimiser le Schéma Directeur Cyclable de l'île de Ré »)
- **Rézo-Pouce** : Propositions (voir « Une deuxième chance pour Rézo-Pouce ») et participation avec la CDC pour relancer ce système de covoiturage sur l'île.
- **Participation au Salon de la mobilité 2023** organisé par la CDC.
- **Participation à la suite des ateliers de la CCC**, commission consultative citoyenne du schéma de Développement Durable.

✓ Réalisé en 2022 :

- **Participation aux ateliers de la CCC**, commission consultative citoyenne du schéma de Développement Durable.
- **Participation à l'élaboration du SDV Schéma Directeur Vélo** avec la Communauté de Communes de l'île de Ré.
- Etude des propositions du département sur la mobilité Cap 2024.

✓ Réalisé en 2021 :

- **Organisation du salon de l'Ecomobilité** le 18/09, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité, au Bois-Plage en Ré.
- **Participation à l'atelier Mobilité de la commission consultative citoyenne du schéma de Développement Durable de l'île de Ré**
- Présentation du document « Ecomobilité v1 sur l'île de ré ».
- **Participation à la mise en place et à la promotion du dispositif Rézo Pouce** en partenariat avec l'opérateur et la Communauté de Communes.

✓ Réalisé en 2020 :

- Diffusion d'un **sondage** sur la mobilité des Rhétais.
- Diffusion d'un document sur les **systemes de covoiturage courte distance adaptés à l'île de Ré**, dont RézoPouce et ECOV.

✓ Comment ?

- **Réunions régulières du groupe Ecomobilité de l'association Ré-Avenir.**
- **Rencontres avec les acteurs publics et de l'île et participation à leurs travaux.**

Contacts :

Général :
reavenir17@gmail.com

Groupe de Travail :
bertin.dominique@laposte.net